

Cet article de la revue **Fourrages**,
est édité par l'Association Française pour la Production Fourragère

Pour toute recherche dans la base de données
et pour vous abonner :

www.afpf-asso.org

L'élevage bio progresse en France. Quels enjeux pour les systèmes fourragers ?

N. Bize, M. Bouttes, S. Chauvin, B. Delmas, I. Diomard, S. Doumayzel, T. Métivier, D. Roy, E. Scheepers, P. Veysset, V. Vigier, S. Viguié
Dessins de Z'lex

En cette année 2017, l'essor récent de l'élevage biologique en France se confirme... Mais, localement, comment se décline ce développement ? Quelles sont ses particularités ? La parole à des techniciens de terrain de quelques régions fourragères.

RÉSUMÉ

Les techniciens de Normandie, de Bretagne, du Massif central (Cantal et Aveyron) ou des Vosges confirment le développement de l'élevage biologique : porté depuis quelques années par le dynamisme de l'élevage laitier (bovin, ovin...), l'élevage à viande (bovin, volaille...) connaît une croissance nette en 2017. La création de nouveaux débouchés dans ces filières et le maintien des résultats économiques sont déterminants dans la décision de conversion mais, le plus souvent, les agriculteurs cherchent à redonner du sens à leur travail (respect de l'environnement, qualité des produits...) et ne regrettent pas leur choix. Une réflexion globale sur le système fourrager, la diversification des ressources fourragères et l'autonomie de l'élevage sont indispensables pour assurer la viabilité de ces exploitations.

SUMMARY

Organic farming makes strides in France: what are the implications for forage systems?

In 2017, it is clear that organic livestock systems in France have experienced recent growth. Agricultural advisors in Normandy, Brittany, Vosges, and the Massif Central (Cantal and Aveyron) have confirmed this trend. Growth in dairy systems (e.g., cattle and sheep) over the last few years has led to a net increase in meat systems (e.g., cattle and poultry) in 2017. The emergence of new commercial outlets in these industries and the stability of economic performance have been determinant factors when the decision is made to switch from conventional to organic farming. In most cases, farmers are looking for a renewed sense of purpose in their work (e.g., respect for the environment, greater product quality) and do not regret their choice. For livestock farms to be viable, it is essential to consider forage systems in their entirety, diversify forage resources, and enhance farm autonomy.

Parallèlement à la préparation de ce numéro thématique sur les systèmes fourragers, rendant compte de travaux de recherche parfois mis en place depuis plusieurs années, l'information circulait que les dossiers d'installation étaient plus nombreux en 2017. C'est pourquoi nous avons choisi de donner la parole à des techniciens de terrain pour rendre compte de la réalité locale et de cette évolution récente. Sans chercher à couvrir l'ensemble du territoire ni la diversité des types d'acteurs, nous illustrons cette réalité dans quelques régions d'élevage : la Normandie, la Lorraine, le Cantal, l'Aveyron, la Bretagne... De façon unanime, les installations en élevage bovin laitier ou allaitant, en élevage ovin laitier se sont accélérées depuis 2015 (les surfaces en conversion ont presque doublé en Normandie en 2016 par rapport à 2015), accroissant considérablement les volumes produits et la part de SAU concernée (qui atteint

10% en Aveyron). Mais, dans toutes ces situations, la demande des filières a permis aux éleveurs de répondre à un souhait latent entretenu par l'absence de perspective d'amélioration économique (surtout depuis l'abandon des quotas), la pression sociale forte et le désir de renouer avec certaines valeurs (la santé, la fierté de son travail...). L'accompagnement technique et le travail de groupe ou les relations interagriculteurs sont également des facteurs indispensables, pointés par les uns ou les autres, facilitant cette évolution en cascade. Des interrogations persistent, bien sûr : certaines réglementations, un essor trop rapide de l'offre par rapport à la demande, la pérennité des aides publiques... Mais, comme l'exprime si bien Z'lex à travers ses illustrations, une dynamique est en cours, qui a redonné du sens et de l'espoir à des agriculteurs, sans parler des bienfaits et autres externalités positives pour l'ensemble de la société.

AUTEURS : coordonnées des auteurs : voir pages suivantes ;

Z'lex : éleveur de vaches laitières en Aveyron en agriculture biologique et dessinateur ; zlex@orange.fr

MOTS CLÉS : Agriculture biologique, bovin, diversité régionale, évolution, ovin, prairie, pratiques des agriculteurs, production de viande, production laitière, système fourrager, système herbager, végétation.

KEY-WORDS : organic farming, cattle, regional diversity, change in time, dairying, sheep, grassland, farmers' practices, meat production, forage system, grass-based system, vegetation.

RÉFÉRENCE DE L'ARTICLE : Bize N., Bouttes M., Chauvin S., Delmas B., Diomard I., Doumayzel S., Métivier T., Roy D., Scheepers E., Veysset P., Vigier V., Viguié S. (2017) : «L'élevage bio progresse en France. Quels enjeux pour les systèmes fourragers ?», *Fourrages*, 231, 269-276.



Une forte dynamique de conversion à l'agriculture biologique en Normandie

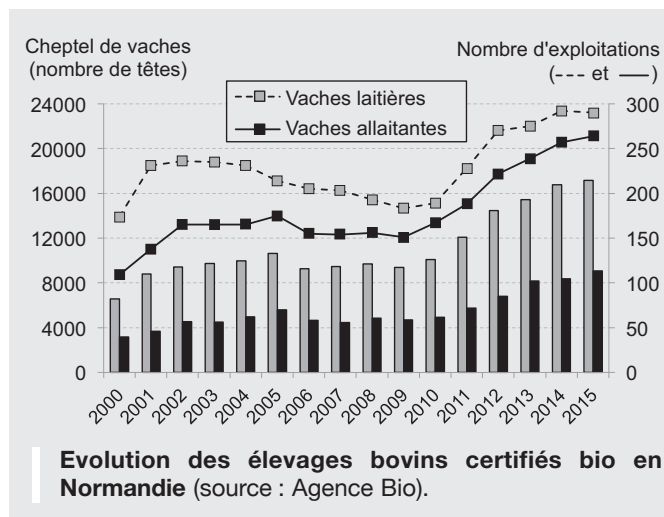
I. Diomard, T. Métivier, S. Chauvin*

■ Les conversions à l'agriculture biologique sont nombreuses en Normandie

D'après les derniers chiffres disponibles, les surfaces en conversion ont bondi de +92 % en 2016 par rapport à 2015. La dynamique est nettement plus forte à l'ouest, en zone d'élevage (5 à 6 % de la SAU en agriculture biologique en 2016), moins poussée à l'est en secteur de grandes cultures (1 à 2 % de la SAU). L'élevage bovin reste majoritaire dans les conversions : l'activité laitière est la première concernée car la demande des transformateurs est forte. En lait comme en viande, le nombre d'exploitations bio est en forte progression depuis 2009-2010. Les orientations des exploitations qui se convertissent se diversifient : les grandes cultures, quasiment absentes auparavant, font leur apparition dans les conversions, de même que les élevages de porcs et volailles. On observe aussi, surtout depuis 2010, non pas des conversions mais des installations en maraîchage biologique.

En Normandie, les conversions en lait bio sont favorisées par le fort maillage territorial des laiteries, qui sont en mesure de collecter sur l'ensemble du territoire. La région compte une dizaine de laiteries collectant du lait de vache bio représentant, en 2015, 72 millions de litres de lait soit 13 % de la collecte française. Les produits sont diversifiés : desserts lactés, fromages, crème fraîche, beurre, produits laitiers frais.

* Propos recueillis par Isabelle Diomard (Unité environnement-agronomie de la Chambre d'agriculture du Calvados ; i.diomard@calvados.chambagri.fr), auprès de Thierry Métivier (conseiller agriculture biologique de la Chambre d'agriculture du Calvados) et de Sophie Chauvin (coordinatrice agriculture biologique de la Chambre Régionale d'agriculture de Normandie)



■ Des conversions qui nécessitent d'évoluer vers un système plus herbager

Au fil des années avec la progression de l'agriculture biologique, le vivier des éleveurs laitiers proches de l'agriculture biologique s'amointrit ; nous observons donc par ricochet moins de conversions douces et plus de modifications radicales ! Ces dernières ont notamment été stimulées par la crise laitière actuelle qui contraste avec la vigueur de la filière laitière bio. Des systèmes laitiers *a priori* très éloignés de l'agriculture biologique se lancent dans une période de conversion de 2 ans, qui sera non seulement une transition vers l'agriculture biologique mais aussi une transition fourragère radicale avec des équilibres fourragers à venir incertains. Ce sont des systèmes qui comportent des parts de maïs conséquentes dans la surface fourragère, générant des achats de concentrés importants, donc éloignés de l'autonomie alimentaire, avec des niveaux d'étable importants, à plus de 8500 litres de lait par vache, peu de pratique du pâturage, avec parfois des robots de traite. Pour ces élevages laitiers, le gros enjeu réside dans la réussite des implantations de prairies pour garantir les volumes fourragers, et surtout dans l'exploitation de l'herbe sous forme de pâturage, quand la structure du parcellaire le permet. Ce changement radical est toujours lié à une motivation en partie économique, mais pas seulement, et il reste pour les éleveurs qui s'engagent en bio une opportunité pour se sentir mieux dans sa vie et son métier.

■ Des prairies de plus en plus diversifiées

Dans les nouveaux systèmes, les types de prairies restent diversifiés : en élevage laitier on trouvera de la prairie permanente, celle qui techniquement n'est pas labourable, et des prairies temporaires qui s'intégreront dans des rotations avec des cultures annuelles quand ces dernières n'amputent pas trop la surface accessible aux vaches laitières. Les prairies permanentes sont autorisées à être retournées dans les exploitations 100 % en agriculture biologique : le paiement vert de la PAC est acquis sans l'obligation de maintien des surfaces qualifiées de prairies permanentes. Cette possibilité dans les exploitations qui disposent de prairies permanentes techniquement labourables

peut conduire à changer le type de prairies. Dans les prairies temporaires, les mélanges d'espèces sont à l'honneur, au-delà de la traditionnelle association ray-grass anglais - trèfle blanc. Les prairies destinées à la fauche privilégient la luzerne et le trèfle violet, accompagnés de ray-grass anglais ou fétuque des prés ou dactyle. Dans les prairies pâturées, on voit apparaître dans les mélanges du pâturin des prés, traçant et colonisant les trous, ainsi que la chicorée et le plantain pour leur précocité ou leur production estivale. Les fétuques, dactyles, fléoles peuvent aussi prendre leur place selon les caractéristiques de sol. De manière encore ponctuelle, on voit des éleveurs intégrer des plantes d'accompagnement aux propriétés apéritives ou médicinales, peu évaluées à ce jour, comme l'achillée mille-feuille, la pimprenelle, le cumin, le persil ou le panais.

L'herbe : un élément central dans les systèmes d'élevage lorrains

E. Scheepers*

La Lorraine, comme de nombreuses régions, a connu un développement très important de l'agriculture biologique ces dernières années. En janvier 2017, 754 exploitations étaient engagées en démarche bio en Lorraine soit une augmentation de 22,4 % par rapport à 2015. Entre 2011 et 2016, le nombre d'exploitations bio a quasiment doublé sur le territoire. Fin 2016, 5,4 % de la SAU lorraine (61 100 ha) étaient conduits en bio, ce qui représente un doublement des surfaces par rapport à 2014. Si l'on étend ces statistiques à la région Grand Est, la barre des 100 000 ha conduits en agriculture biologique a été franchie en 2017.

■ Les Vosges, un département herbager marqué par une grande diversité de conditions pédoclimatiques

Le département le plus herbager de Lorraine reste celui des Vosges. Du fait du massif vosgien, de nombreuses exploitations sont en système tout herbe ou presque. Les systèmes prédominants sont les systèmes bovins allaitants (74 exploitations) et les systèmes bovins laitiers (88 exploitations). Sur les 18 900 ha de SAU en bio sur le département, 12 900 sont de la surface toujours en herbe (68 %). De nombreux producteurs se posent également la question de produire de plus en plus à l'herbe.

Bien que le département des Vosges puisse paraître plus arrosé que certains autres, les situations de pluviométrie, et donc de pousse de l'herbe, varient énormément en raison de son relief montagneux : vous pouvez être dans un couloir d'orages et, à 30 kilomètres, il peut ne pas être tombé une goutte d'eau.

En montagne, les prairies permanentes sont prédominantes et, en plaine, les prairies temporaires occupent les

anciennes surfaces cultivées. Marquées par une forte diversité, les rotations sont généralement basées sur 3-4 ans de prairie temporaire (mélanges diversifiés, de plus en plus souvent semés sous couvert), suivie éventuellement d'un méteil puis d'une céréale (autoconsommée, le surplus éventuel étant commercialisé). Le maïs est également présent mais occupe une faible part de la SFP (5-10 %). Quand le sol le permet, la luzerne (fréquemment en culture pure) est privilégiée dans la rotation.

■ Améliorer la gestion du pâturage pour sécuriser les systèmes herbagers

Début juin 2017, nous avons connu des situations de pénurie grave de fourrage dans certaines exploitations alors que d'autres exploitations devaient gérer un surplus de pousse d'herbe. Pour pallier au manque d'herbe, ou au contraire pour gérer cette pousse excessive, de nombreux éleveurs se tournent vers le pâturage tournant.



Quelques éleveurs sont allés en Bretagne discuter avec leurs homologues sur leurs techniques afin de les adapter à leur terroir. Le choix qu'ils ont fait est de faire tourner les vaches sur des parcelles d'un hectare en moyenne (pour un troupeau de 40 à 60 vaches à 5 000-6 000 l/an). Celles-ci restent un à deux jours par parcelle. L'idéal pour la majorité des éleveurs est de rechercher 20 à 25 jours d'avance sur leurs pâtures. Cet objectif a été assez compliqué à atteindre pour nombre d'entre eux cette année... Dans des années « classiques », les animaux ne sont pas affouragés à l'extérieur. Malheureusement, cette année, de nombreux éleveurs ont dû affourager leurs bêtes à l'extérieur, parfois dès mi-juin. Certains ont même fini l'été en ration complète.

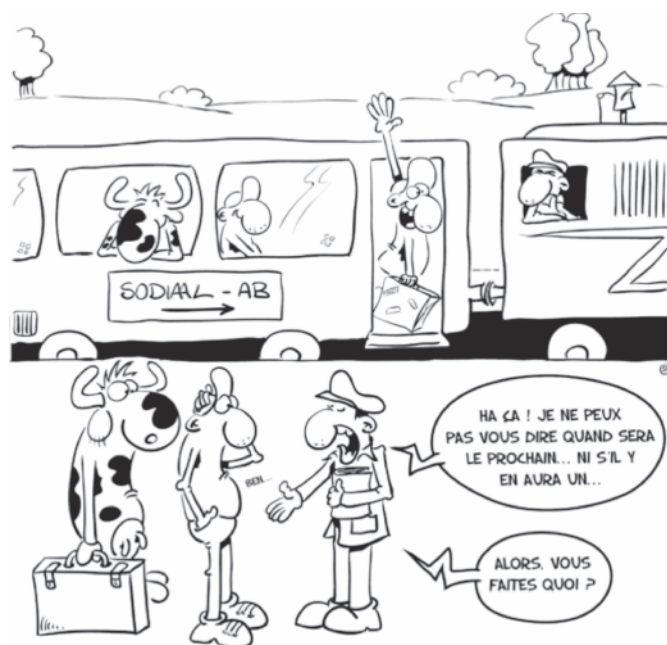
Dans l'optique de maximiser la pâture, les producteurs essaient de tenir les animaux dehors le plus longtemps possible. Mais les sols sont peu portants au printemps et la pénurie d'herbe est rapidement présente en été. En moyenne, les animaux sortent fin mars (mi-avril en

* Elise Scheepers (Centre des Groupements des agrobiologistes de Lorraine, Espace Picardie - Les Provinces, F-54520 Laxou ; escheepers.cga@orange.fr)

montagne) et sont rentrés mi/fin novembre. Certains éleveurs pratiquent la fauche avant pâture afin de gérer au mieux la flambée de croissance au printemps et pour avoir de l'herbe au stade optimal. Beaucoup pratiquent le débrayage des parcelles. Pour beaucoup, le système de gestion des pâtures est en train d'évoluer et nécessite un laps de temps pour se stabiliser.

■ Quel équilibre entre prairies et céréales ?

La nouvelle problématique que poursuivent quelques éleveurs est la question de la place de la céréale dans la ration : « Faut-il supprimer totalement la céréale de l'alimentation du troupeau ? ». Ils sont animés par un souci de cohérence globale (la base alimentaire du ruminant est l'herbe) et/ou cherchent à limiter certains problèmes sanitaires spécifiques qui peuvent être difficiles à résoudre (parasitisme, boiteries, surtout lors des transitions alimentaires) ; la méthode Obsali[™] a aussi sensibilisé certains sur l'effet de déséquilibres alimentaires (trop d'énergie en raison des apports de maïs ou de céréales... ou pas assez, lors de la mise à l'herbe par exemple). Même si la question de son intérêt économique dans la ration peut être posée, la céréale présente tout de même un intérêt agronomique (gestion d'adventices, apport d'azote...). La réflexion est donc en cours...



52 nouvelles exploitations en bovin lait. Ce fort développement a été rendu possible par la présence de 5 tournées de collecte de lait bio avec Sodiaal, Biolait, la Laiterie des Monts du Cantal et la laiterie Duroux. Sur les 20 millions de litres de lait biologique produits dans le Cantal, Sodiaal et Biolait en collectent environ 90 % destinés à la fabrication de produits "standards" tels que la poudre, le lait UHT ou les yaourts. Les investissements de Sodiaal dans des installations de séchage du lait à Montauban pour la fabrication de poudre de lait infantile ont créé une forte dynamique sur la demande de lait biologique et donc sur les conversions. Les 10 % de lait bio cantalien collectés par la Laiterie des Monts du Cantal et la laiterie Duroux sont transformés en fromage : Cantal AOP et tomme de montagne non AOP.

La conversion des systèmes majoritairement herbagers du Cantal, en réponse à une demande...

P. Veysset, V. Vigier*

■ Un département herbager

Le Cantal est un département d'élevage bovin (lait et viande) herbager intégralement classé en zone de montagne. Les surfaces en agriculture biologique (certifiées et en conversion) ne représentent que 3,5 % de la SAU du département en 2015, mais avec une progression de 31 % par rapport à 2014. Les 12227 ha de SAU concernés sont à 76 % de la prairie permanente et à 19 % des cultures fourragères. Globalement, les conversions concernent tout le territoire du Cantal, les bovins laitiers étant concentrés sur les zones de production que sont la Châtaigneraie cantalienne et la région de Saint-Flour (zones où les cultures sont possibles).

■ Une forte demande en production laitière

Aujourd'hui le Cantal compte 290 exploitations certifiées ou en conversion. Ces 3 dernières années, le Cantal a doublé le nombre d'élevages bovins biologiques, avec

■ Une filière viande bovine biologique en cours de développement...

La filière viande bovine bio a recruté 70 nouvelles exploitations d'élevage bovin allaitant. Cette filière bénéficie d'outils d'abattage et de transformation bio de proximité (Aurillac, Neussargues, Saint-Flour, Brioude, Marvejols...) et de structures commerciales spécialisées en bio (Biovie Auvergne, Languedoc Lozère Viande, Sicaba, Unebio, Charal...). Tout comme les éleveurs conventionnels du Massif central, les éleveurs de bovins allaitants bio sont avant tout des naisseurs, c'est-à-dire qu'ils n'engraissent pas (ou peu) les mâles. Les mâles sont majoritairement destinés à être vendus en broutards (mâles maigres de 8 à 14 mois) à des ateliers d'engraissement spécialisés situés principalement en Italie. Ce marché italien de broutards est extrêmement structurant pour l'ensemble de l'élevage allaitant du Massif central. Ces animaux ne sont donc pas valorisés dans la filière viande bovine biologique. Concernant l'engraissement, et donc la production de viande bio, les éleveurs favorisent la voie femelle avec l'engraissement de vaches de réforme et de quelques génisses. Certains éleveurs (environ

* Propos recueillis par Patrick Veysset (Unité Mixte de Recherches sur les Herbivores, Inra Clermont-Ferrand-Theix, animateur scientifique du projet BioRéférence : patrick.veysset@inra.fr) auprès de Vincent Vigier (conseiller spécialisé en agriculture biologique de la Chambre d'Agriculture du Cantal)

20) produisent quelques veaux (veaux sous la mère de 5-6 mois ou veaux lourds rosés de 6-8 mois). Traditionnellement, la production de bœufs est quasi inexistante dans le Cantal, et les rares éleveurs produisant des gros bovins mâles gras sont des éleveurs produisant des céréales sur leur exploitation ou étant fins négociateurs pour acheter de l'aliment peu cher (l'engraissement des bovins issus de nos races «à viande» nécessite un apport d'aliments concentrés dans leur ration).

■ Une incitation financière pour la conversion

A cet effet filière et structuration de la collecte, s'additionne le Plan Ambition Bio avec des aides à la conversion plafonnées en Auvergne à 12 000 €/exploitant/an avec la transparence GAEC. En revanche, le développement des conversions a été freiné par la remise en question de la dérogation sur l'attache des animaux, qui devrait être tranchée en janvier 2018. Les étables entravées étant très fréquentes en montagne, cette incertitude a bloqué dans le Cantal la conversion d'une cinquantaine d'élevages, déjà bios (ou très proches) dans leurs pratiques agronomiques.

■ L'autonomie fourragère, indispensable à la viabilité économique du projet

Dans les systèmes laitiers, vu le coût de la protéine concentrée (950 €/tonne de tourteau de soja biologique livré) et le rapport prix du lait bio/prix de la protéine concentrée, il est nécessaire de renforcer l'autonomie en protéines. Les efforts portent sur le développement de prairies multi-espèces riches en légumineuses, de luzernières, sur la gestion rigoureuse du pâturage et sur la culture de méteils riches en protéagineux, ensilés ou moissonnés. Dans de nombreuses exploitations bio de la Châtaigneraie cantalienne (zone de moindre altitude où les cultures sont possibles), les surfaces en maïs diminuent au profit de l'herbe.

Pour les systèmes allaitants, il convient de mentionner les systèmes naisseurs-engraisseurs (20 % des élevages bio du Cantal), qui visent l'autonomie alimentaire complète (fourrages, énergie et protéines) par le développement des rotations céréalières et la diminution du nombre de vêlages. L'engraissement concernant avant tout les femelles, les éleveurs ont tendance à opter pour un fort taux de renouvellement afin de produire plus de jeunes vaches, qui sont relativement bien valorisées économiquement.

Pour de nombreux systèmes naisseurs, en système tout herbe d'altitude, le passage en bio n'a pas entraîné de changements de pratiques fourragères. Ces éleveurs, lorsqu'ils étaient en système conventionnel, n'utilisaient pratiquement pas d'engrais minéral ni de produits de traitement. Seuls les impacts des campagnols sur le territoire du Cézallier ont nécessité l'introduction d'une rotation céréalière (méteils ensilés 2 ans de suite, suivis d'une prairie multi-espèces), avec retournement de prairies permanentes, afin de reconstituer les stocks rapidement.

Hormis la problématique de l'attache des animaux, tous les clignotants sont au vert pour poursuivre les conversions en élevage bio dans le Cantal.

En Aveyron, une forte dynamique de conversion portée par les filières bovin lait et ovin lait

B. Delmas, S. Doumayzel, S. Viguié*

■ Une filière biologique bien implantée et qui continue à se développer dans tous les types d'élevage

Sur le département, il y a une très forte dynamique de conversion. Le département compte à ce jour 800 exploitations en agriculture biologique soit 11 % des exploitations et 10 % de la SAU (60 000 ha).

En bovin lait, il y aura 115 élevages biologiques fin 2017 dont 70 conversions sur les deux dernières années. Cela représentera environ 7 % du volume pour 9 % des exploitations. Cette dynamique ne faiblit pas sachant que Sodiaal et Biolait sont toujours à la recherche de producteurs.

En ovin lait, plusieurs opérateurs (7 actuellement) se sont positionnés sur le marché du bio, et notamment grâce au développement de l'ultra frais (yaourt...). On observe une accélération des conversions depuis 3 ans, liée à une collecte qui a augmenté de 50 % sur cette période. Fin 2017, les 200 exploitations en ovin lait biologique représenteront environ 19 millions de litre de lait soit 11 % du



* Propos recueillis par Benoit Delmas (Chambre d'agriculture de l'Aveyron ; benoit.delmas@aveyron.chambagri.fr) auprès de Stéphane Doumayzel et Sandrine Viguié (conseillers agriculture biologique à la Chambre d'agriculture de l'Aveyron)

volume, avec une perspective autour de 21 millions de litres en 2018.

On assiste aussi à un bon niveau de conversion en système allaitant, porté par le marché des vaches de réforme et des génisses. Les opérateurs sont en recherche d'exploitations mais la plus-value reste encore faible.

■ En système ovin lait, une évolution délicate vers l'étalement de la production

En ovin lait, les conversions sont plutôt douces car, à la base, les systèmes sont déjà herbagers contrairement aux systèmes bovins laitiers basés sur le maïs. Ce sont aussi des systèmes qui ont déjà intégré des légumineuses et notamment la luzerne avec des rotations longues.

En passant en agriculture biologique, la plupart des systèmes ovin lait maintiennent leur niveau de production. En revanche, la demande des opérateurs pousse à l'étalement de la production, ce qui a des conséquences importantes sur le fonctionnement des systèmes fourragers. En effet, on assiste à une augmentation de la part des stocks au détriment de la pâture. Les achats de stocks de qualité (luzerne) sont en progression ; cela est rendu possible par un différentiel de prix des fourrages assez faible entre bio et conventionnel contrairement aux prix des concentrés.

On observe une amélioration de la ration de base par la mise en place de modes de récolte plus précoces (séchage en grange, enrubannage). Il y a aussi un vrai travail sur la qualité des prairies avec une intégration de plus en plus importante de légumineuses (trèfles, lotier...) en plus des luzernes déjà bien présentes.

En ovin lait, la dynamique est là et il faudra rester vigilant sur le respect de l'équilibre entre sol et troupeau.

L'engouement pour l'agriculture biologique se poursuit en Bretagne

D. Roy*

Après une année 2016 exceptionnelle pour le développement de la bio en Bretagne (mais aussi en France), l'engouement pour l'agriculture biologique se poursuit en 2017 (246 nouvelles fermes engagées en bio en Bretagne au cours du 1^{er} semestre). Les fermes bio représentent aujourd'hui 6,7 % des fermes bretonnes et les surfaces en bio et conversion avoisinent les 100 000 ha.

Les conversions laitières restent le moteur du développement de la production biologique dans la région. Néanmoins, la part des nouveaux producteurs laitiers bio est plus faible en 2017 qu'en 2016 (26 % contre 48 % l'année passée). Les autres productions qui se développent rapidement sont le maraîchage (17 %), les grandes cultures (13 %) et les volailles (9 %). En Bretagne, une ferme bio sur

quatre est un élevage de vaches laitières (29 %), une autre ferme bio sur 4 est en maraîchage ; les grandes cultures (9 %), les bovins viande (8 %), les volailles (7 %) sont également présents ainsi que les ovins (3 %) et les porcins (2 %).

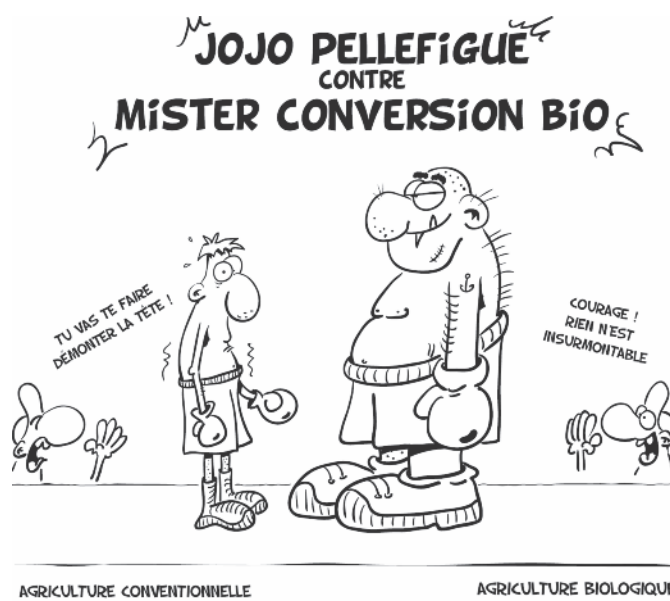
■ Les circuits courts se développent

La filière laitière bio est dynamisée par la demande persistante des laiteries : collecteurs «historiques» (Lactalis, Triballat, Biolait...) et nouveaux opérateurs qui développent de nouvelles collectes (Sodiaal, Agrial...). Au 30 juin 2017, 752 fermes produisaient du lait bio. Les conversions ont été très importantes sur la Bretagne entre janvier 2015 et mai 2017. Depuis mai 2017, le nombre de demande d'informations des producteurs conventionnels pour éventuelle conversion s'est nettement réduit.

Près de 58 % des agriculteurs bio bretons choisissent de commercialiser toute ou partie de leur production en circuits courts et 15 % des fermes bio bretonnes envisagent cette commercialisation. Le nombre de fermes bio qui transforment des produits à la ferme a augmenté de 20 % entre 2009 et 2012 ; il s'agit avant tout de fermes laitières (avec bovins ou caprins) et, pour la viande, d'élevages porcins et de volailles. Le nombre de producteurs qui transforment reste encore peu important, comparé à d'autres régions.

■ En production laitière, accompagner les agriculteurs en conversion depuis le système maïs-soja

Les dernières vagues de conversion concernent essentiellement des agriculteurs de systèmes intensifs (maïs-soja et vaches à 7-9 000 l), qui n'ont aucune idée de ce qu'est la gestion de l'herbe. Avec eux, la priorité est de mener une réflexion sur les objectifs de production, pour avoir un système cohérent et viable : maintenir un niveau de production à 8-9 000 l n'est pas forcément compatible avec un système essentiellement herbager. Un autre problème rencontré par



* David Roy (Agrobio 35 (FRAB) ; d.roy@agrobio-bretagne.org)

5 % des candidats à la conversion est le manque de surface accessible (moins de 20 ares par vache laitière), qui rend le système de production extrêmement fragile (détérioration des prairies mais aussi surcoûts d'alimentation et apports excessifs de fertilisants organiques sur les prairies).

En Bretagne, la saison de pâturage dure, en moyenne, de début mars à novembre. La difficulté pour les éleveurs en conversion est de gérer des rations (biologiques) qui évoluent au cours de l'année et varient beaucoup plus que dans le système maïs - soja. L'éleveur doit se réapproprier la conduite des prairies, de l'alimentation du troupeau...

■ Comment répondre au facteur limitant des rations en système herbager ?

Dans les systèmes herbagers, le principal facteur limitant est l'énergie apportée par la ration. Les systèmes tout herbe ont prouvé leur efficacité, mais représentent moins de 15 % des fermes laitières bio en Bretagne. La majorité des éleveurs ont fait le choix de garder du maïs dans les assolements et dans les rations, d'une part pour renouveler les prairies et d'autre part pour augmenter le niveau énergétique des rations et donc le niveau de production par vache. C'est pourquoi les éleveurs maintiennent environ 1/3 de la ration de base en maïs pendant l'hiver, ce qui représente 7 à 10 % de maïs dans la SFP. Les rotations sont généralement basées sur 5-7 ans de prairies, suivies d'un maïs, puis d'un mélange céréalier, utilisé en concentré. Le niveau de production moyen obtenu sur un groupe de 40 fermes biologiques (suivies par Agrobio 35 - GAB d'Ille-et-Vilaine) est de 5 200 l/an : de 4 200 l pour les systèmes tout herbe à 5 500-6 000 l pour les systèmes avec maïs autonome. La réintroduction de la betterave est aussi envisagée par certains, d'autant que les problèmes de désherbage semblent être simplifiés avec des plants de betterave en mini-mottes, actuellement en expérimentation¹.

■ Optimiser la valorisation des fourrages...

De nombreux éleveurs biologiques se sont interrogés : « Comment optimiser la valorisation de nos fourrages par les animaux ? Comment adapter la composition des fourrages pour en améliorer la valorisation ? » Sensibilisés par la démarche Obsalim®, ils ont réfléchi en groupe à la composition des rations, au type de prairies semées... Ils ont adapté la composition des mélanges céréaliers : orge-lupin ou orge-pois ou grand épeautre-féverolle, moins acidogènes dans la ration que les mélanges avec blé ou triticale. De même, la luzerne, riche en calcium, permet d'amortir les variations de pH dans le rumen.

La composition des prairies semées évolue : bien sûr, le ray-grass anglais et le trèfle blanc restent incontournables et toujours présents dans les mélanges complexes semés, mais les conditions pédoclimatiques ne sont pas toujours appropriées. En conditions moins favorables, les fétuques élevées à feuilles très souples donnent de bons résultats, associées avec des espèces plus couvrantes comme la

fétuque des prés ou le pâturin. Les éleveurs cherchent également à utiliser plus de luzerne : pure ou associée pour les prairies de fauche et ils en introduisent dans les mélanges pâturés, même si elle disparaît assez rapidement du couvert.

Des essais sont en cours sur le vieillissement des prairies et l'impact du pâturage hivernal. De plus en plus fréquemment, les prairies sont semées sous avoine : l'avoine est implantée début novembre (60-70 kg/ha) et la prairie est sursemée entre le 15 mars et le 15 avril. L'avoine peut être récoltée en foin début juin ; ce fourrage est intéressant car très fibreux et très appétent.

Sur les routes aveyronnaises. Rencontres d'éleveurs laitiers en conversion bio

M. Bouttes, N. Bize*

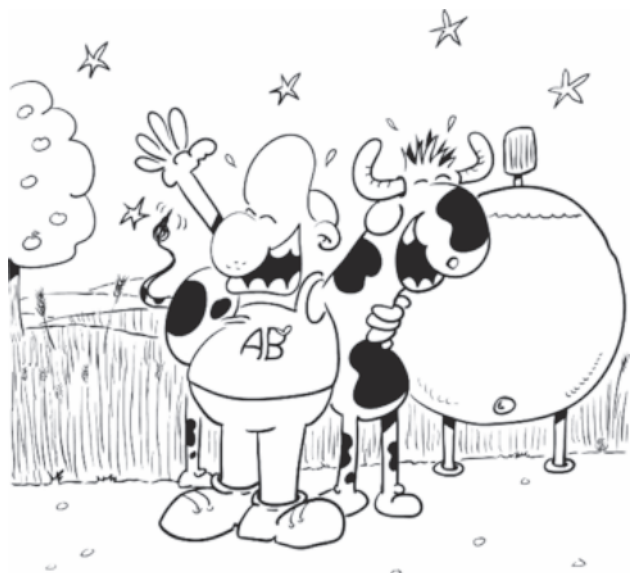
Mon sujet de recherche pour ma thèse à l'INRA de Toulouse porte sur la filière laitière, mais plutôt sur « comment les éleveurs quittent la filière conventionnelle pour rejoindre la filière bio ». Pour mieux comprendre cette phase de changements qu'est la conversion, je vais ainsi suivre pendant 3 ans une vingtaine d'éleveurs de l'Aveyron ayant commencé leur conversion en 2016.

Cela peut sembler étrange de parler de « conversion », comme si passer en bio relevait d'un changement de religion. Quand j'ai fait mes premiers pas en tant qu'ouvrière agricole dans ce milieu, je me suis dit que ce n'était peut-être pas si mal trouvé puisqu'il me semblait que, derrière



1 cf. « Betterave fourragère : Les mini-mottes, une solution ? », *Symbiose*, n°227, 24-26.

* Maëlys Bouttes (doctorante INRA Centre Occitanie-Toulouse UMR AGIR équipe MAGELLAN ; maelys.bouttes@inra.fr), Niels Bize (Stagiaire ENSAT à l'INRA de Toulouse et la FRAB de Bretagne)



ce cahier des charges des pratiques, autre chose était porté par ces agriculteurs. Alors, dans ce contexte d'essor impressionnant de la consommation bio, et de filières conventionnelles en crise, particulièrement dans le lait de vache, je cherche justement à en savoir plus sur qui sont ces nouveaux « convertis » et quelles sont leurs pratiques ?

■ Premiers interviews en Aveyron en 2016

Est-ce que les virages vont finir un jour ? Le GPS m'a encore fait passer par les plus petites routes de l'Aveyron ! Toutes les routes de l'Aveyron sont-elles comme ça ? Enfin, voici la ferme... L'éleveur me raconte son histoire, comme les 22 autres éleveurs que je suis allée voir avant lui au bout de ces petites routes aveyronnaises. Fils d'éleveurs d'ici, il ne se voyait pas faire autre chose qu'éleveur avec des vaches laitières. Poursuivre l'histoire familiale, et puis qu'est-ce qu'on pourrait bien faire d'autre ici ? Un métier de passion, ça se sent dans ses yeux, mais un métier qui désillusionne en ce moment. La crise du lait... et tous ces reportages sur l'agriculture où on « casse du sucre » sur le dos des agriculteurs. Là le sourire est parti, et je comprends que la pression sociale est pesante, écrasante. Il me dit qu'il va sans masque pour passer les phytos, parce que les touristes au bord de la route qui le regardent mal c'est devenu trop dur. « Alors, vos motivations à passer en bio, c'est quoi ? » Il y a bien une sacrée opportunité locale avec la coopérative qui cherche des volumes en bio, et « quand on voit leur prix haut et stable, c'est sûr que ça donne envie ! Mais il n'y a pas que ça : arrêter la chimie (quand même, il était temps, même si on en passait pas beaucoup et que ça a son utilité) : on s'en porte mieux. Le déclic ça a vraiment été de voir les voisins, leur ferme impeccable et eux, souriants et détendus, là on s'est dit, pourquoi pas nous ? ». Etonnant comme la prise de décision peut être prise rapidement pour beaucoup qui se voyaient vraiment bien loin de la bio, tant dans l'esprit que dans les pratiques !

■ Des conversions « heureuses »

Un an après les premiers entretiens en Aveyron, il est temps d'y retourner ! Tous les ans, je fais le point sur ce qui a changé sur chaque ferme (les pratiques mises en place, les résultats économiques, le vécu de l'éleveur) et là il y a de sacrées différences. Autant, pour certains, ça ne change pas grand'chose, autant il y en a qui ont vraiment retourné leur veste en quelque sorte ! Passer de la moitié de la SAU en cultures de vente de céréales à 0 en un an en refaisant pâturer des vaches qui ne voyaient pas la couleur de l'herbe depuis 10 ans, c'est quand même du changement !

Après les pratiques, je leur demande comment ils vivent ça. Verdict : c'est plutôt du côté du mieux et, surtout, ils ne regrettent pas leur choix.

■ En Bretagne, des motivations et des craintes comparables...

Mon collègue Niels fait le même type d'enquête, en Bretagne : il est allé à la rencontre des éleveurs et a échangé avec eux sur leurs passions, leurs pratiques et leurs motivations. Les informations recueillies décrivent un système en mouvement. L'un de ses objectifs était d'aider les éleveurs à mettre des mots sur les craintes qu'ils ont pu avoir à se convertir à l'agriculture biologique : elles concernent la plupart du temps le regard de l'entourage, la difficulté des techniques culturales et la difficulté de la période de transition. Parmi les motivations qui les ont aidés à franchir le pas, la motivation économique est très marquée dans ce contexte où le prix du lait payé en conventionnel est très bas ; on retrouve également les facteurs santé, environnement, mais aussi des objectifs de dépassement de soi avec le challenge de bouleverser un système en place. Il a également pu se rendre compte de l'importance de l'accompagnement de ces fermes en demande, du relationnel souvent conflictuel avec les laiteries, de l'influence des proches et du regard du consommateur sur leurs activités...

■ Et l'avenir ?

En ce moment, quand je dis que je travaille sur l'agriculture biologique, il y a un autre mot que j'entends souvent, celui de « conventionnalisation de la bio », signifiant que la bio perdrait peu à peu son identité pour se rapprocher de l'agriculture conventionnelle. Pourtant le titre du dernier rapport de l'Agence bio était bien « L'Agriculture Bio change d'échelle en préservant ses fondamentaux ! ».